



Syndicat CGT de la Ville de Mulhouse

13 rue de Pfastatt 68200 Mulhouse

Téléphone : 03.89.55.34.23 ou 06.08.09.47.19

Courriel : ghada.bougouffa@mulhouse-alsace.fr

à Madame Michèle LUTZ

Maire de Mulhouse

Mulhouse, le 08 novembre 2022

Objet : préavis de grève du 21 novembre 2022.

Madame le Maire,

L'évolution des conditions de travail des ATSEM à Mulhouse a fortement évolué depuis l'accord mis en place en 2016 qui avait conduit à passer dans certaines écoles à N-1 ATSEM en contrepartie de la garantie d'avoir nos bureaux en dehors des salles de classes et que les ATSEM ne soient plus constamment en classe durant le temps scolaire (pénibilité bruit). Force est de constater que cette maigre avancée n'est pas respectée partout et attaquée chaque année. Il est de votre ressort que l'Education Nationale ainsi que chaque direction d'école mulhousienne soit informée de cette directive qui n'a pas vocation à évoluer dans le temps. Depuis cet accord datant de 2016, les évolutions sociétales et organisationnelles ont vivement dégradé nos conditions de travail :

- dédoublement des classes (fort impact sur le partage des tâches et le déplacement des ATSEM)
- protocole Covid (tâche pluriquotidienne strictement physiologique à laquelle on se consacre une heure par jour au détriment du bien-être psychologique des enfants)
- classes Passerelle,
- Très Petites Sections,
- Inclusion (sachant l'inadéquation croissante entre les besoins du terrain et les moyens humains et financiers que l'Education Nationale décide d'y allouer),
- Nombre accrus d'enfants à besoins spécifiques ou d'enfants non diagnostiqués (par manque de personnel médical pour traiter les besoins locaux ou par déni des parents mal informés).

La réforme des rythmes scolaires nous avait déjà conduites depuis plusieurs années à prendre une place de plus en plus importante auprès des enfants, sans que les évolutions législatives de notre filière ne prennent en compte une réelle reconnaissance pécuniaire de nos missions éducatives.

C'est pourquoi, Madame le Maire, nous revendiquons localement :

- 1 ATSEM par classe et une solide équipe de remplacement,
- 70 euros nets mensuels immédiatement,
- Reconnaissance de la pénibilité du travail (50 h de réduction à minima sur notre temps additionnel)
- 2 jours de congé d'étalement.



Syndicat CGT de la Ville de Mulhouse

13 rue de Pfastatt 68200 Mulhouse

Téléphone : 03.89.55.34.23 ou 06.08.09.47.19

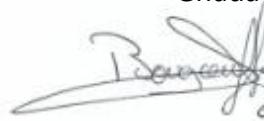
Courriel : ghada.bougouffa@mulhouse-alsace.fr

Afin de permettre aux personnels territoriaux des écoles mulhousiennes de se mettre en grève pour porter leurs revendications, la CGT Ville de Mulhouse dépose un préavis de grève le **lundi 21 novembre 2022**.

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Madame le Maire, nos sincères salutations.

Ghada BOUGOUFFA



Syndicat CGT
Ville de Mulhouse
13 rue de Pfastatt
68200 MULHOUSE
Tél. 06 08 09 47 19

CGT Ville de Mulhouse